

## Parcours des mondes 2025 : le salon international fait de Paris la capitale des arts premiers

**Malgré les nouvelles lois et réglementations qui risquent de freiner le marché, la soixantaine d'exposants de cette 24<sup>e</sup> édition offre des pièces inédites et des accrochages de haute qualité.**

---

Lancement, lundi, la veille de son ouverture au public, du 24<sup>e</sup> Parcours des mondes, à Saint-Germain-des-Prés, chez son président d'honneur, Marc Ladreit de Lacharrière, le mécène du Musée du quai Branly-Jacques Chirac et (par sa fondation) du projet de « Renaissance » du Louvre, dont le pavillon des Sessions, rebaptisé galerie des Cinq Continents, sera inauguré, le 25 novembre. « *Une conjonction des planètes qui arrive enfin pour le continent africain* », s'est-il félicité. Dans son hôtel particulier, un déjeuner réunissait la crème de la profession et des institutions. La ministre de la Culture, Rachida Dati, était de ce petit aréopage, avant de filer à l'Assemblée nationale, pour assister, à 15 heures, au discours de politique générale de François Bayrou, avant le vote de confiance et sa chute annoncée.



Plaisantant sur la situation cocasse, celle qui a déclaré « avoir été la plus heureuse des ministres à la Culture », a remis les insignes de chevalier des Arts et des Lettres à Yves-Bernard Debie, l'avocat belge spécialiste du droit du commerce de l'art qui a succédé, en 2022, à la tête de la manifestation à feu Pierre Moos. En sa mémoire, son nom fait l'objet d'un prix du livre d'art tribal, remis chez Christie's, jeudi soir. Pour remercier la ministre qu'il « souhaite voir à la Mairie de Paris », Yves-Bernard Debie lui a rappelé à quel point « les collectionneurs sont les meilleurs alliés des musées, faisant remonter jusqu'à eux les objets, par capillarité, en les plaçant successivement dans les meilleures collections ». Au-delà de récompenser ses prises de paroles et ses actions engagées, sa médaille consacre la manifestation positionnant Paris comme la place numéro un pour les arts principalement de l'Afrique et de l'Océanie.

## Un modèle unique

Ce Parcours des mondes est un modèle unique face à de grandes foires, la [Tefaf Maastricht](#) en tête, pour sa forte section dans le domaine. Il a réussi à s'imposer car il réunit à Paris les meilleurs marchands, draine le must des collections aux enchères et possède deux des plus puissants musées, le Louvre et Branly. Le Met de New York est l'autre pôle fort de ce marché outre-Atlantique. Après quatre ans de travaux et 70 millions de dollars (62 millions d'euros) d'investissement, il a rouvert l'aile Michael C. Rockefeller, pour les arts océaniques, précolombiens (dits désormais des « anciennes Amériques ») et d'Afrique subsaharienne. Sa conservatrice, Alisa LaGamma, est là, avec ses émissaires, pour visiter ce 24<sup>e</sup> Parcours des mondes.

D'une qualité tout à fait exceptionnelle cette année, il s'ouvre pourtant dans une conjoncture française agitée, avec le mouvement Bloquons tout, mercredi, qui pourrait dissuader les amateurs de se déplacer jusqu'à Saint-Germain-des-Prés et, surtout, plombe leur moral. À cela, s'ajoutent de nouvelles lois et réglementations qui pourraient pénaliser les professionnels. À commencer par le dernier volet du Règlement (UE) entré en application le 28 juin, bouleversant les conditions d'importation des biens culturels extra-européens.

*« Depuis 2019, je déplore cette réglementation qui a été prise sur la base de préjugés totalement faux, rappelle Yves-Bernard Debie. Ce texte, qui impose désormais une preuve de licéité - parfois inexistante - pour toute importation dans l'UE, ne bouleverse pas seulement les routines mais, plus encore, les responsabilités des marchands, collectionneurs, maisons de vente ou institutions. Il a un risque d'effet pervers : geler des circulations licites, dissuader les expositions, fragiliser les galeristes les plus vertueux et, paradoxalement, face à l'obligation de présenter des preuves impossibles, encourager les circuits opaques », conclut-il. Le [marché de l'archéologie](#) en a déjà fait les frais. Il est en voie d'extinction.*

Et ce n'est pas tout ! Dans la continuité des déclarations du président Emmanuel Macron (en Algérie et à Ouagadougou en 2017), faisant de la restitution de biens culturels aux États qui en auraient été « *illicitement privés* », un instrument de politique étrangère et de justice mémorielle, un autre projet mis sur la table en juillet dernier est un couperet supplémentaire. Censé être discuté à l'assemblée le 24 septembre (mais tout l'agenda est remis en question), le texte qui vise les biens acquis entre 1815 et 1972 inquiète les futurs donateurs autant que les anciens. « *Ce projet de loi au champ d'application très large constitue clairement "l'arrêt de mort" du principe d'inaliénabilité des collections publiques. Il institue une exception permanente qui soumet le patrimoine national aux aléas idéologiques et diplomatiques, rompant avec le pacte républicain qui voulait que ces biens appartiennent à la nation dans son ensemble, hors de toute appropriation politique* », s'insurge Yves-Bernard Debie.



## Un évènement important pour les artistes

Pour l'heure, le marché tient bon, dans une conjoncture déjà pas facile. Pas de quoi encore atteindre l'enthousiasme de la soixantaine d'exposants venus de dix pays, pour ce moment important pour eux car ils jouent là leur année. Les meilleures peintures internationales, ayant ou louant des galeries, à Saint-Germain-des-Prés, au cœur du 6<sup>e</sup> arrondissement, présentent leurs pépites et « *elles sont de plus en plus rares* », avouent-ils.

Assortis d'épais catalogues, les ensembles monographiques chinois souvent sur des années sont d'autant plus à saluer. À l'instar de la collection de peignes usuels ou de parure d'Afrique de l'Ouest, véritable travail d'orfèvre en ivoire ou bois qui n'a pas échappé à l'œil des amateurs belges d'origine ivoirienne, Mina et Samir Borro. Leur collection de plus d'une centaine de pièces (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria) est à vendre d'un seul bloc chez Lucas Ratton (avoisinant le million d'euros selon les spécialistes). Deux institutions étrangères seraient déjà sur les rangs. Même émerveillement chez Ana et Antonio Casanovas (Espace Conti), devant les objets sculptés de la rive de la Bénoué (Nigeria) et les figures totémiques du Sepik (Papouasie-Nouvelle-Guinée), deux fleuves cultures où l'eau est matrice de formes parfaites et de rêves anciens. Ce face à face étonnant éclaire les convergences de deux continents (incroyable statue d'ancêtre, Kopar du Bas-Sepik, Papouasie-Nouvelle-Guinée, XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur, déjà vendue).

Le fait que le Parcours des mondes soit partenaire de l'exposition chez Gradiva, quai Voltaire, d'une soixantaine d'objets de l'Afrique classique venant du fonds de Jacques Germain, est un signe positif pour l'évènement parisien. « *C'est dans la capitale, en face du Louvre et pas ailleurs que je voulais montrer mes trésors, tous avec les plus grands pedigrees, dont celui de Jacques Kerchache, grand donateur des musées parisiens. Mais rien n'est à vendre* », confie le marchand et collectionneur de Montréal qui n'a jamais manqué une édition depuis 2004. Autre signe qui montre que le Parcours ne dort pas sur ses lauriers, l'ouverture à l'art contemporain qui se marie si bien à l'art africain. Aux pionniers (les galeries Vallois ou Didier Claes) se joignent la galerie Magnin-A ou Christophe Person. Quand à la galerie Flak, elle a investi le nouvel espace du designer et artiste Harry Nuriev, de Crosby Studios, pour montrer ses objets dans un écrin futuriste argenté. De quoi susciter de nouvelles vocations de collectionneurs.

Du 9 au 14 septembre. [www.parcours-des-mondes.com](http://www.parcours-des-mondes.com)